

Conseil Municipal du lundi 10 avril 2017

Mairie de CHENEBIER - Département de Haute-Saône

Compte-rendu du Conseil Municipal du 10 avril 2017 à 18 heures 00

Nombre de conseillers en exercice : 15 présents : 13 votants : 15

| | |
|-----------------------------|--|
| Présents | Mme NOWINSKI Marie-Odile, Maire, Mme CROISSANT Danielle – MM. BELOT Pierre-Marie -DEVILLERS François, Adjoints, MM. SOMMIER Nathalie - CLAUDEL Claude -MULLER René, délégués aux adjoints, MM. JUGE Nathalie – DECRIND Virginie – GARDAVAUD Xavier - KLEMANN Jérôme - Marie-Laure FLORIN - MONNERET Matthieu, conseillers municipaux. |
| Absents excusés | MM. GIRARDOT Stéphane- ABRY Francis |
| Procuration | M. GIRARDOT Stéphane à Mme JUGE Nathalie M. GARDAVAUD Xavier à M. DEVILLERS François (à 20 h) M. ABRY Francis à Mme NOWINSKI Marie-Odile |
| Secrétaire de séance | Madame CROISSANT Danielle |

Rappel des précédentes délibérations.

1) Compte administratif 2016

Madame le Maire demande au Conseil Municipal d'annuler le Compte Administratif du Budget Communal voté le 13 mars 2017, l'état des restes à réaliser tant au niveau des dépenses que des recettes d'investissement ayant été mal apprécié.

Madame le Maire présente au Conseil Municipal la nouvelle vue d'ensemble du budget de la commune qui reste conforme au Compte de Gestion de Monsieur le Trésorier.

| Libellés | Investissement | | Fonctionnement | | Ensemble | |
|--|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|
| | Dépenses ou déficits | Recettes ou Excédents | Dépenses ou déficits | Recettes ou excédents | Dépenses ou déficits | Recettes ou excédents |
| Résultats reportés 2015 | | 57 901.30 | | 97 282.86 | 206 820.47 | 214 389.81 |
| Opérations de l'exercice | 206 820.47 | 156 488.51 | 439 800.96 | 484 406.65 | 439 800.96 | 581 689.51 |
| TOTAUX | 206 820.47 | 214 389.81 | 439 800.96 | 581 689.51 | 646 621.43 | 796 079.32 |
| Résultats de clôture Restes à réaliser (voir annexe jointe) | 99 500.00 | 85 844.00 | 0 | 0 | 99 500.00 | 85 844.00 |
| Totaux cumulés | 306 320.47 | 300 233.81 | 439 800.96 | 581 689.51 | 746 121.43 | 881 923.32 |
| Résultats définitifs | 306 320.47 | 300 233.81 | 439.800.96 | 581 689.51 | 746 121.43 | 881 923.32 |

Aucune modification n'est apportée aux Comptes Administratifs des budgets assainissement et Lotissement votés lors du précédent conseil.

Mme le Maire quitte la salle et ne participe pas au vote.

Vote : 2 abstentions – 13 pour.

2) Affectation résultat 2016 sur 2017 (en euros)

Budget Communal :

- FONCTIONNEMENT : il est constaté un excédent de 141 888.55€
- INVESTISSEMENT : il est constaté un déficit de 6 086.66 €.

Conseil Municipal du lundi 10 avril 2017

Il convient d'affecter la somme de 6 086.66 € au 1068 en couverture partielle du déficit d'investissement. Le résultat de clôture est de 135 801.89€.

Vote : 15 pour.

3) Vote des 3 taxes

Rappel des taux antérieurs en % :

| | 2014 | 2015 | 2016 |
|-----------------------|-------|-------|-------|
| Taxe d'habitation | 5.30 | 4.10 | 4.18 |
| Taxe foncier bâti | 10.82 | 8.41 | 8.58 |
| Taxe foncier non-bâti | 39.63 | 30.65 | 31.26 |

Vu l'augmentation des trois taxes prévues au budget de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, Madame le Maire propose de ne pas augmenter les taux cette année afin de ne pas accroître la pression fiscale sur les ménages.

Le produit attendu s'élèvera à 65 194 €.

Vote 15 pour.

4) Budget primitif 2017

Mme le Maire présente le budget communal, le budget du service d'assainissement et le budget du lotissement de La Louvière pour l'exercice 2017, dont les balances suivent :

Budget communal 2017 (en euros) :

| | dépenses | recettes |
|----------------|------------|------------|
| FONCTIONNEMENT | 565 297.00 | 565 297.00 |
| INVESTISSEMENT | 367 711.82 | 367 711.82 |

Vote : 15 pour

Budget assainissement 2017 (en euros) :

| | dépenses | recettes |
|----------------|------------|------------|
| FONCTIONNEMENT | 104 400.00 | 104 400.00 |
| INVESTISSEMENT | 74 000.00 | 74 000.00 |

Vote : 15 pour

Budget lotissement 2017 (en euros) :

| | dépenses | recettes |
|----------------|------------|------------|
| FONCTIONNEMENT | 175 845.00 | 304 000.00 |
| INVESTISSEMENT | 182 000.00 | 182 000.00 |

Vote : 15 pour

20 h : M. GARDAVAUD quitte l'assemblée et donne procuration à M. DEVILLERS.

5) Convention CCPH pour la médiathèque

Madame le Maire expose que dans le cadre du partenariat entre la Médiathèque intercommunale F. Mitterrand de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt et la Bibliothèque de CHENEBIER il convient de signer une convention qui a pour objectif de définir les modalités de collaboration concernant le prêt de documents.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer ladite convention.

Vote : 15 pour.

6) Travaux clôture école maternelle

Suite au sinistre survenu contre la clôture de l'école maternelle, Madame le Maire présente au Conseil Municipal deux devis de la société ROUSSELOT.

Conseil Municipal du lundi 10 avril 2017

Le premier concerne le changement de poteau et deux panneaux de grillage pour un montant de 690€ HT - pris en charge par GROUPAMA au titre dudit sinistre.

Le second devis concerne le changement du portail qui ne ferme plus ainsi que le grillage attachant sur la gauche pour un montant de 2 590€ HT. La commune d'Etobon a donné son accord pour participer au financement selon convention.

Le Conseil Municipal autorise madame le Maire à signer les deux devis et tous documents s'y référant.

Vote : 15 pour

7) Planning bureau de vote

Organisation du planning du bureau de vote pour les élections présidentielles des 23 avril et 7 mai 2017 – de 8h à 19h – 1^{er} et 2^{ème} tours

| HORAIRES | 23 avril 2017 | 7 mai 2017 |
|--|--|---|
| 8H00 – 10H00 | M. René MULLER Mme Marie-Laure FLORIN M. François DEVILLERS | M. René MULLER M. François DEVILLERS Mme Virginie DECRIND |
| 10H00 – 12H00 | Mme Danielle CROISSANT Mme Nathalie SOMMIER M. Pierre-Marie BELOT | Mme Virginie DECRIND M. Xavier GARDAVAUD Mme Danielle CROISSANT |
| 12H00 – 14H00 | M. Jérôme KLEMANN (supp Mme Danielle CROISSANT) M. Pierre-Marie BELOT | M. Jérôme KLEMANN M. Matthieu MONNERET Mme Marie-Laure FLORIN |
| 12h00 – 13h00 13h00 – 14h00 | Mme Marie-Odile NOWINSKI M. Claude CLAUDEL | |
| 14H00 – 16H00 | M. Claude CLAUDEL Mme Nathalie SOMMIER Mme Nathalie JUGE | M. Claude CLAUDEL M. Xavier GARDAVAUD M. Matthieu MONNERET |
| 16H00 – 18H00 | Mme Marie-Odile NOWINSKI M. Francis ABRY Mme Nathalie JUGE | Mme Marie-Odile NOWINSKI M. Francis ABRY M. Stéphane GIRARDOT |
| 18H00 – 19H00 | Mme Marie-Odile NOWINSKI M. Francis ABRY Mme Nathalie JUGE | Mme Marie-Odile NOWINSKI M. Francis ABRY M. Stéphane GIRARDOT |

8) Travaux réfection Temple : devis et dossier de subvention

Madame le Maire présente les devis concernant la réfection du Temple décomposés comme suit :

| Prestation | Entreprise | Montant HT |
|----------------------|-------------------------|------------|
| Changement zinguerie | 2G SERVICE | 1265.60 |
| Changement plancher | Menuiserie DELAVACQUERY | 5568.28 |
| | Menuiserie BRESSIN | 4420.00 |

Après examen attentif des devis, le conseil municipal :

✓ accepte le devis de l'entreprise 2G SERVICE.

M. Mathieu MONNERET - conseiller municipal intéressé – se retire et ne participe pas au vote.

Vote : 14 pour.

Conseil Municipal du lundi 10 avril 2017

- ✓ Décide de retenir l'entreprise « Menuiserie DELAVACQUERY » qui, bien qu'ayant présenté un devis plus élevé, fournit une prestation plus complète, à savoir :
 - Dépose des bancs et traitement de tous les bois avec un produit adapté,
 - Démontage complet du plancher,
 - Pose d'un plancher neuf sur la totalité de la surface, remise en place des bancs traités avec pose d'un renfort central sous les agenouilloirs.
- Le devis de l'entreprise « Menuiserie BRESSIN » comprend la dépose parquet sous les bancs et pose de nouveau plancher.

Vote :

10 voix pour l'entreprise MENUISERIE DELAVACQUERY

1 voix pour l'entreprise HERVE BRESSIN

4 abstentions

La menuiserie DELAVACQUERY est retenue à la majorité des voix.

9) Points supplémentaires à l'ordre du jour :

Madame le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal d'ajouter deux points à l'ordre du jour :

a) Encaissement du chèque GROUPAMA

b) Demande de subvention à l'Agence de l'Eau

Vote : 15 pour

a) Encaissement du chèque GROUPAMA

Madame le Maire demande l'autorisation d'encaisser le chèque de GROUPAMA pour un montant de 279€ suite au choc d'un véhicule contre un gabion de la commune.

Vote : 15 pour.

b) Demande de subvention à l'Agence de l'Eau

Dans le cadre de l'adhésion au projet Zéro phyto, la commune sollicite l'Agence de l'Eau afin d'obtenir une aide à hauteur de 80% pour l'achat de nouveaux matériels préconisés par la FREDON Franche-Comté en automne 2016.

Une démonstration concernant l'utilisation d'une machine à désherber aura lieu à BAVILLIERS le mercredi 19 avril à 9h30. Les employés municipaux y participeront.

Vote : 15 pour.

10) Questions diverses

- La mairie est inscrite sur le site de VIGICRUES afin d'être alertés en cas de danger.
- L'association culturelle de la Paroisse de l'Eglise Protestante demande l'autorisation de faire une exposition pour les 500 ans de la Réforme. Elle aura lieu à la salle communale de CHENEBIER le 20 mai 2017.
- La marche populaire de FRAHIER et CHATEBIER aura lieu le 7 mai et traversera notre commune.